



Troisième lettre d'information à la date du 27 mars 2020

Chers amis,

En tout premier lieu, avec les membres de l'équipe de coordination pastorale, je voudrais vous manifester mon soutien, combien vous êtes présents dans ma prière quotidienne, que j'essaie d'amplifier tout en assumant le service pastoral qui ne diminue pas et qui demande chaque jour de s'adapter à des situations nouvelles dans la situation de confinement que nous connaissons, je voudrais aussi vous partager un message de notre diacre, Luc Froehly de Chouzelot concernant des initiatives de soutien qui se partagent localement :

« Nous vivons des temps inédits, des temps difficiles. Tous nos repères sont bousculés...et l'information ne vient pas toujours immédiatement de façon claire et précise. C'est sans doute en raison de cela que nous n'avons pas nécessairement pris toute la mesure de cette épidémie et de l'importance de ces mesures de confinement qui nous ont peut-être semblés excessives. Beaucoup d'entre nous, en tant qu'Hommes, Chrétiens, Baptisés se sont retrouvés tiraillés face à une injonction contradictoire : un profond désir de venir en aide à ceux qui en ont besoin...et en même temps la crainte d'être soi-même vecteur de la propagation de cette épidémie, à notre insu, au détriment de ceux que nous voulons protéger. Voici deux idées pour sortir de ce dilemme pour celles et ceux qui se retrouvent dans cette description :

- le gouvernement vient de lancer une plateforme <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/missions> qui permet à chacun de nous de trouver une participation, à la mesure de ses possibilités...et même à côté de chez lui et dans le respect des normes de sécurité indispensables au ralentissement de la propagation de l'épidémie.
- Nous lançons un appel de solidarité téléphonique : si vous suspectez que des personnes de votre village ou plus loin sont seules nous organisons un agenda d'appel de ces personnes afin de passer un peu de temps régulièrement avec elles. Si vous avez des coordonnées de personnes à nous proposer vous pouvez nous écrire à tligney@gmail.com ou luc.froehly@univ-fcomte.fr ou appeler au 03 81 63 59 41...et si vous souhaitez rejoindre cette initiative vous pouvez utiliser les mêmes moyens de contact.

Je finis en vous redonnant les mots de notre Évêque datés du 16 mars dernier : « *Soyez assurés de ma prière pour chacun d'entre vous. Jésus le Christ a traversé le désert des tentations. Il chemine avec nous aujourd'hui comme hier et sera toujours avec nous comme il nous l'a promis.* ». Beau chemin de Carême à tous ! »

Luc Froehly

La situation de confinement peut nous contraindre à vivre une proximité inhabituelle en famille, quelques idées pour soutenir cette vie commune, transmises par **Aude Dufay** ; à écouter en sélectionnant l'adresse suivante :

<https://youtu.be/avf2ZOyW9xc>



Claire Oechslin, membre de l'Équipe de Coordination Pastorale nous partage une homélie du pape François sur la prière, arrêtons nos écrans aux informations souvent anxiogènes et goûtons à la sérénité qu'offre une relation intime au Seigneur :

Homélie du pape François le 23 mars 2020 sainte Marthe

« Ce père demande la santé pour son fils (cf. Jn 4,43-54). Le Seigneur rabroue un peu tout le monde et cet homme aussi : « Si vous ne voyez pas de signes et de prodiges, vous ne comprenez pas ! » (v.48). Le fonctionnaire, au lieu de se taire et de rester en silence, continue et lui dit : « Seigneur, descends, avant que mon enfant ne meure » (V.49). Et Jésus lui répond : « Va, ton fils est vivant » (v.50). Ce sont les trois choses nécessaires pour faire une vraie prière. La première est la foi : « Si vous n'avez pas la foi... ». Et bien souvent, la prière est seulement orale, avec la bouche, mais elle ne vient pas de la foi du cœur ; ou c'est une foi faible... Pensons à un autre papa, celui qui avait un fils possédé, quand Jésus lui répondit : « Tout est possible à celui qui croit » ; comme le papa a dit clairement : « Je crois, mais augmente en moi la foi » (cf. Mc 9,23-24). La foi dans la prière. Prier avec foi, que nous prions en dehors [d'un lieu de culte], ou que nous venions ici, le Seigneur est là : ai-je la foi ou est-ce une habitude ? Soyons attentifs dans la prière : ne tombons pas dans l'habitude sans prendre conscience que le Seigneur est là, que je suis en train de parler avec le Seigneur et qu'il est capable de résoudre le problème. **La première** condition pour une vraie prière, c'est la foi.

La seconde condition que Jésus lui-même nous enseigne est la persévérance. Certains demandent mais la grâce ne vient pas : ils n'ont pas cette persévérance parce qu'au fond, ils n'en ont pas besoin ou ils n'ont pas la foi. Et Jésus lui-même nous enseigne la parabole de cet homme qui va trouver son voisin pour lui demander du pain à minuit : la persévérance pour frapper à la porte (cf. Lc 11,5-8). Ou la veuve, avec le juge inique : et elle insiste, insiste, insiste : c'est de la persévérance (cf. Lc 18,1-8). Foi et persévérance vont ensemble, parce que si tu as la foi, tu es sûr que le Seigneur te donnera ce que tu demandes. Et si le Seigneur te fait attendre, frappe, frappe, frappe ; à la fin, le Seigneur te donnera la grâce. Mais cela, le Seigneur ne le fait pas pour se faire désirer ou parce qu'il dit : « il vaut mieux qu'il attende », non. Il le fait pour notre bien, pour que nous prenions cela au sérieux. Prendre la prière au sérieux, pas comme des perroquets : bla bla bla et c'est tout... Jésus lui-même nous le reproche : « Ne soyez pas comme les païens qui croient dans l'efficacité de la prière et dans les paroles, beaucoup de paroles » (cf. Mt 6,7-8). Non. C'est la persévérance, ici. C'est la foi.

Et la troisième chose que veut Dieu dans la prière, c'est le courage. On peut se demander : faut-il du courage pour prier et pour rester devant le Seigneur ? Il en faut. Le courage d'être là à demander en avançant, ou plutôt, presque... – presque, je ne veux pas dire une hérésie – mais presque en menaçant le Seigneur. Le courage de Moïse devant Dieu, quand Dieu voulait détruire le peuple et faire de lui le chef d'un autre peuple. Il dit : « Non. Moi, avec le peuple » (cf. Ex 32,7-14). Du courage. Le courage d'Abraham, quand il négocie le salut de Sodome : « Et s'il y en avait 30, et s'il y en avait 25, et s'il y en avait 20... » : Là, c'est du courage (cf. Gn 18,22-33). Cette vertu du courage, il en faut beaucoup. Pas seulement pour les actions apostoliques, mais aussi pour la prière. »



Nous portons beaucoup d'intentions de prière, il s'agit d'une véritable chaîne de prière qui se développe chaque jour, je voudrais vous recommander particulièrement mon prédécesseur, le **Père Laurent Bretilot** de Gray, atteint par le virus.

Voilà l'information que nous communique monsieur le chanoine Éric Poinso, vicaire général à la date du mercredi 25 mars :

« Par ailleurs, je viens vous donner quelques nouvelles du père Laurent Bretilot, il est toujours au presbytère, il a toujours une forte fièvre et de la toux. Je viens de lui parler, il m'a demandé de vous remercier pour toutes vos marques de sympathie et votre proximité mais il ne peut pas vous répondre étant trop faible pour le moment. Merci d'éviter le téléphone afin qu'il puisse se reposer. Le père Emmanuel Barsu veille sur lui. »

Sans transition, je vous partage les directives diocésaines concernant les obsèques dans notre département, merci de prendre le temps de lire cette information :

En raison de la situation exceptionnelle que notre pays traverse, de nouvelles consignes doivent être respectées pour la célébration des funérailles. Consultez le communiqué du père Éric Poinso, vicaire général, en date du 17 mars 2020.

Après l'annonce hier soir d'un plus grand confinement et dans cette situation difficile que nous sommes en train de vivre, avec l'archevêque, il nous semble important que nous puissions toujours accomplir l'œuvre de miséricorde d'enterrer les morts.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la célébration des funérailles dans un lieu de culte est toujours autorisée, en respectant évidemment les consignes sanitaires de distanciation sociale. Par ailleurs, dans les deux départements que couvre notre diocèse, il est impératif de se limiter aux membres de la famille pour les funérailles à l'église (si possible à vingt personnes), comme stipulé dans l'annexe de l'arrêté publié hier (JORF n°0065). Ces mesures sont susceptibles d'évoluer dans les prochains jours. S'il n'était plus possible de célébrer à l'église, nous serions requis pour accompagner les familles aux cimetières.

Lettre d'information N°3 - Paroisse Calixte 2 (27 mars 2020)



L'Eglise se doit d'être auprès des familles endeuillées, de leur apporter le réconfort et l'accompagnement qu'elles sont en droit d'attendre, peut-être davantage encore en ces temps troublés.

Dans certains doyennés de notre diocèse, les choses s'organisent en libérant les laïcs de plus de 70 ans qui dirigent les funérailles et en réinvestissant les prêtres. Nous avons demandé aux prêtres en bonne santé et âgés de moins de 70 ans de remplacer ceux qui ont des soucis de santé ou ceux âgés de plus de 70 ans. Les prêtres ont désormais du temps pour rendre ce service afin que les personnes ne soient pas abandonnées dans cette période particulièrement difficile.

Il est évident que les funérailles seront célébrées sans eucharistie, la messe aux intentions des défunts sera célébrée quand cela sera possible. Pour la préparation de la célébration, il est préférable de se contacter par téléphone afin de limiter les rencontres interpersonnelles. Si le sacristain est âgé, les prêtres ou laïcs, peuvent, dans ces circonstances exceptionnelles, s'organiser autrement pour préparer l'église.

Préparer des funérailles est particulièrement compliqué et douloureux dans ces conditions. Ayons le souci de porter dans notre prière les familles endeuillées.

Je remercie chaleureusement celles et ceux qui sont au service des funérailles chrétiennes et qui poursuivent leurs missions malgré ces conditions uniques.

Père Éric POINSOT

Vicaire général



A la lecture de ce communiqué, la plupart des bénévoles de notre paroisse Calixte II de Quingey sont empêchés d'assumer les services d'accompagnement des obsèques à travers les 36 communes de la paroisse ; voici deux jours, j'ai célébré pour la première fois des funérailles, de ma vie, seul, j'espère que cette situation ne se renouvèlera pas, c'est pourquoi je vous lance un appel :

Si votre santé est bonne, en respectant les mesures de protection contre le virus, **merci de vous manifester afin de venir accompagner les familles qui vivent actuellement des deuils** dans des situations encore plus difficiles qu'à l'ordinaire.

Je vous remercie !

P.Bergier

L'histoire de l'Eglise est riche de ses saints qui ont combattu contre les épidémies à différentes époques, voici la vie de Sainte Geneviève :



Sainte Geneviève de Paris

Patronne et protectrice de Paris, elle naquit à Nanterre vers 420 et mourut le 3 janvier 502. En cette année 2020, le diocèse de Paris célèbre ainsi le 1600e anniversaire de la naissance de **Geneviève** !

Sa vie



Toute jeune, elle choisit de se consacrer à Dieu. Un jour que l'évêque Germain d'Auxerre y faisait une halte, il trouva la fillette en prière dans l'église de Nanterre. Germain la bénit et prophétisa à ses parents : *« Heureux êtes-vous ! Savez-vous qu'à sa naissance, il y eut une grande joie parmi les anges et que cet évènement a été célébré avec allégresse dans le ciel ? Elle sera grande devant le Seigneur. Admirant sa vie et sa conduite, beaucoup s'éloigneront du mal et reviendront vers le Seigneur. Ils obtiendront la rémission de leurs péchés et les récompenses promises par le Christ. »*



A 15 ans, Geneviève reçut la consécration des vierges à Lutèce (Paris).

Deux fois elle sauva la ville :

- d'abord contre l'invasion des Huns et d'Attila en 451, elle exhorta le peuple à se défendre et rassembla les femmes de la cité pour prier dans un baptistère près de Notre-Dame.

- ensuite, elle sauva les habitants de la famine en organisant le ravitaillement par bateau de la ville assiégée.



Pour Clovis, roi de tous les Francs depuis 481 et Clotilde, recevoir la visite de "la vierge de Nanterre" était un grand plaisir. À son contact, le roi et la reine s'enrichirent humainement. Clotilde trouvait en elle un soutien dans sa vie de chrétienne et sa fonction de reine, et Clovis apprit la charité ; à distribuer des aumônes, il délivre des prisonniers, et fit bâtir des églises.

A sa mort, Clovis, en témoignage de son affection, la fit ensevelir dans la basilique construite pour abriter les sépultures royales. Cette basilique fut appelée Sainte Geneviève comme la montagne sur laquelle elle est édifiée.

Sainte Geneviève avait une grande dévotion pour saint Denis et obtint la construction d'une basilique sur son tombeau. Elle venait souvent y prier. Une nuit, le cierge qui éclairait sa route fut éteint par le vent, Geneviève le prit, et il se ralluma. Cette scène est souvent représentée avec sa dimension symbolique : c'est la lumière de la foi qu'un démon éteint et qu'un ange rallume.

Sa protection En 1129, sous Louis-le-Gros, une cruelle maladie, appelée des ardents, causait d'horribles ravages. Malgré les remèdes et les prières publiques, le fléau persistait toujours, et dans l'espoir de l'arrêter on fit une procession solennelle où l'on porta la châsse de sainte Geneviève à la cathédrale.

Ses précieuses Reliques accomplirent d'innombrables guérisons.

Lors des grands périls : guerres, sièges, épidémies, famines, inondations ou incendies, le peuple venait en foule auprès de sa sainte ; on faisait alors de grandes processions, la châsse des Reliques en tête, et Dieu ne manquait pas de montrer sa bienveillance par des Miracles, en réponse aux prières de Sainte Geneviève et à la foi du peuple de Paris. Louis XV qui était tombé gravement malade, pria Sainte Geneviève avec ferveur et il fut rétabli.

Les reliques de Sainte Geneviève étaient portées en procession lorsqu'un malheur menaçait Paris. Ses restes furent brûlés en place de Grève en 1793 par les révolutionnaires.





Pour terminer, je vous invite à découvrir le site du diocèse de Besançon et celui de la catéchèse du diocèse, ils offrent tous deux de riches informations, qui brisent le sentiment d'enfermement et nous offrent de nouveaux horizons !

Merci de diffuser largement cette lettre autour de vous et je vous dit à la semaine prochaine !

Abbé Pierre Bergier

Le 27/03/2020

« La Parole divine est un des plus grands dons que le bon Dieu peut nous faire. » (Saint Curé d'Ars)

Site du diocèse de Besançon = <https://www.diocese-besancon.fr/>

Site de la Paroisse Calixte 2 = <https://www.diocese-besancon.fr/diocese/doyennes-et-paroisses/d03-les-vallees/calixte-II/>